

Réunion plénière du mercredi 1^{er} février 2017***Membres présents***

Jan Verhoeve, président, Dominique Darte, Michel De Wolf, Catherine Dendauw, Guy Girouille, Thierry Lhoest, Henri Olivier, Laurence Pinte, José Vilain, Kristof Willekens

Membres représentés par procuration

Lodewijk Goubert, Daisy Vervenne

Sur la base des orientations et des notes de discussion rédigées à cet effet, la commission a traité les sujets suivants:

- Contrôle conjoint : critères de taille ;
- Calcul de critères de taille en cas d'un exercice inférieur ou supérieur à 12 mois ;
- Cautionnements fournis en titres ;
- Importation : droits de douane et TVA avec report de perception ;
- Immobilisations financières comptabilisées pour un montant supérieur à leur valeur réelle ;
- Acquisition d'actions propres ;
- Obligation de dépôt des comptes consolidés, du rapport de gestion et du rapport d'audit d'une société étrangère par une succursale belge ;
- Comptabilisation en produits de certificats verts ;
- Traitement comptable des intérêts moratoires.